

## **Département Travaux de Voirie**

### **JOB ETUDIANT - ESPACES VERTS**

Le travail consiste principalement en des tâches en rapport avec le nettoyage des zones vertes. La durée des prestations est fixée à 7 heures 30 par jour, de 7 heures 30 à 15 heures 30 avec une pause de midi d'1/2 heure.

### **JOB ETUDIANT – ETUDES-PERMIS (Signalisation)**

Le travail consiste pour l'essentiel à contrôler les lamelles directionnelles piétonnes et autre mobilier ne signalant plus la bonne direction souhaitée par le fait qu'elles ont été bougées suite à des contacts avec des véhicules circulant sur la voie publique ou suite à des actes de vandalisme divers. Le travail est presté chaque jour de 08h00 à 16h15, avec une pause entre 12h00 et 12h45.

### **JOB ETUDIANT - PROPRETE PUBLIQUE**

Le travail consiste pour l'essentiel à effectuer diverses missions de nettoyage, de faire usage d'une charrette de cantonnier, de balayer les trottoirs et les espaces publics, de charger des véhicules avec des déchets de tous types, etc. Le travail est presté chaque jour ouvrable de 06h30 à 14h30 avec une pause de midi de 11h30 à 12h00 en ce qui concerne l'équipe du matin, ou de 12h00 à 20h00, avec une pause de midi d'1/2 heure pour l'équipe de l'après-midi.

### **JOB ETUDIANT – SERVICE LOGISTIQUE**

Le travail consiste pour l'essentiel à inventarisation du matériel en stock au magasin dans le programme destiné à cet effet. Le travail est presté chaque jour de 07h30 à 15h30, avec une pause entre 12h00 et 12h30.